

N° 6 1 1 6

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

N° /SG/CABL

17 DEC. 1964

DAKAR, LE

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

1B 270
55/64

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A Monsieur le PRÉSIDENT de l'Assemblée Nationale

--- D A K A R ---

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un Décret de Présentation à l'Assemblée Nationale d'un projet de loi portant règlement du Compte Définitif du Budget de la République du Sénégal - Gestion 1962/1963.

Je vous serais obligé de bien vouloir soumettre ce projet à la délibération de l'Assemblée Nationale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.



Léopold Sédar SENHOR.

Loi n° 65-05

18 270

ASSEMBLEE NATIONALE DU SENEGAL

2ème LEGISLATURE

2ème SESSION ORDINAIRE DE 1964

II) A P P O R T

présenté au nom de la Commission des Finances,
des Affaires Economiques, du
Développement et du Plan

Sur les PROJETS de LOIS N°s 46/64 - 47/64 -
55/64 et 56/64 portant règlement des comptes
définitifs des Budgets de la République
pour les exercices 1959, 1960, 1961 prolongé
au 30 juin 1962 et pour la gestion 1962 /1963

par Monsieur Abdoul N'DIAYE
Rapporteur Général

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

La Commission des Finances, lors de sa réunion du 9 Janvier 1965, a successivement examiné les comptes définitifs des budgets de la République du Sénégal pour les exercices 1959, 1960, 1961 prolongé au 30 Juin 1961 et pour la gestion 1962/1963.

Elle a pu constater, pour l'exercice 1959, un excédent de recettes de 664.076.993 francs malgré les répercussions budgétaires consécutives à la création de trois secrétariats d'Etat et à la prise en charge de nombreux services qui relevaient précédemment du groupe de territoires ou de l'Etat français.

Un tel excédent n'a pu être réalisé que grâce, d'une part, à l'aménagement adéquat de notre fiscalité interne et externe, d'autre part à une nette amélioration des recouvrements.

En 1960, la proclamation de l'indépendance du Sénégal et les charges de souveraineté qui en découlaient, étaient de nature à peser lourdement sur l'état de nos finances.

Il a fallu donc accroître la pression fiscale globale pour réaliser en 1960 un excédent de recettes de 652.739.340 francs.

La poursuite de nos efforts tendant à accroître l'efficacité de nos services de recouvrement devait permettre de dégager, également, pour l'exercice 1961 prolongé au 30 Juin 1962, un excédent de recettes sur les dépenses de 955.193.668 francs.

Quant à la gestion 1962 - 1963, elle révèle une augmentation rapide de nos dépenses d'investissement, consécutivement à la mise en oeuvre du premier plan quadriennal. Ces dépenses qui se sont élevées à 5.501.606.238 francs, chiffre jamais atteint jusqu'ici, traduisent éloquemment la volonté de notre jeune Nation de faire face à son devenir.

Le niveau de ces dépenses d'investissement a eu pour corollaire l'accroissement rapide des dépenses de fonctionnement des ministères techniques, notamment des ministères de l'Economie rurale, des Travaux publics, transports et télécommunications.

En outre, la mise en place des structures sociales, nécessaires au développement harmonisé de notre économie, devait entraîner, elle aussi, une augmentation très sensible des dépenses des ministères de l'éducation et de la santé publique.

Toutefois, le budget général de la gestion 1962 - 1963 devait accuser un excédent de recettes de 872.148.000 francs, à la suite des mesures courageuses prises par le Président de la République et l'Assemblée Nationale.

Ces mesures, rappelons le, avaient consisté, tout d'abord, à la suppression d'un certain nombre de dépenses, lors du collectif voté le 30 Janvier 1963, ensuite, à la création de la taxe de développement, enfin, à une légère augmentation de la pression fiscale directe.

Votre Commission, après avoir constaté la bonne exécution des budgets de l'Etat, pour les exercices 1959, 1960, 1961 prolongé au 30 Juin 1962 et pour la gestion 1962-1963, a toutefois invité le ministère des finances à poursuivre ses efforts en vue de supprimer tout retard dans l'élaboration et la présentation à l'Assemblée Nationale des Lois de règlement.

En effet, il est important que l'Assemblée Nationale soit fixée le plus tôt possible sur la situation définitive d'une gestion, pour une meilleure appréciation de la situation financière de l'Etat.

L'adoption du "principe de la gestion" et l'installation d'un ordinateur au centre comptable André PEYTAVIN devraient permettre d'y parvenir.

Votre Commission des Finances vous engage, en conséquence, à adopter les projets de lois de règlement soumis à votre approbation.

REPUBLICQUE DU SENEGAL

1B 270

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

N° 64-830 /PR/SG/CAB/L

SECRETARIAT GENERAL

DECRET de PRESENTATION

à l'Assemblée Nationale d'un projet de loi
portant Compte Définitif du Budget de la
République du Sénégal - Gestion 1962/63

LE PRESIDENT de la REPUBLIQUE,
VU la Constitution;

D E C R E T E :

ARTICLE UNIQUE.- Le projet de loi dont la teneur suit,
sera présenté par le Ministre des Finances qui est
chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la
discussion./-

FAIT à DAKAR, le 17 DECEMBRE 1964

Léopold Sédar SENGHOR

/MLK

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DES FINANCES

- 3 -

// () //

portant règlement du Compte définitif
du Budget de la REPUBLIQUE du SENEGAL Gestion
1962/1963

L'ASSEMBLEE NATIONALE a délèbéré et adopté en sa séance
du

la loi dont la teneur suit :

ARTICLE 1er.- Le Compte Définitif des recettes et des Dépenses du Budget de la République du Sénégal, gestion 1962/1963 tel qu'il résulte des annexes à la présente loi est arrêté comme suit :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recouvrements effectués.....	34.547.800.222
Paiements effectués.....	29.888.625.655

Excédent de recettes sur les Dépenses.....	4.659.174.567
	=====

BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Recouvrements effectués.....	1.714.579.671
Paiements effectués.....	5.501.606.238

Excédent des Dépenses sur les Recettes.....	3.787.026.567
	=====
Soit au total	
Pour les recettes.....	36.262.379.893
Pour les Dépenses.	35.390.231.893

d'où il ressort un excédent de recettes sur les dépenses de.....	872.148.000
	=====

ARTICLE 2.- Cet excédent de recettes de : Huit Cent Soixante Douze Millions Cent Quarante Huit Mille Francs devra figurer au compte permanent des découverts du Trésor.

ARTICLE 3.- Sont ouverts au budget de la République du Sénégal, gestion 1962/1963, les crédits de Régularisation ci-après :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 9	=	92.916.572 Frs	
" 19	=	14.532.035	"
" 25	=	114.911.013	"
" 29	=	62.227.576	"
" 42	=	1.160.000	"

Total des crédits ouverts au Budget de Fonctionnement.		285.747.196	"
		=====	

ARTICLE 4. - Les crédits de régularisation ouverts à l'article 3 ci-dessus sont gagés par les annulations suivantes :

A. - BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 1er	152.245.290
" 2.....	1.864.730
" 3bis.....	5.668.228
" 4.....	60.000
" 4bis.....	7.030.136
" 5.....	65.567.020
" 6.....	28.769.900
" 7.....	64.637.582
" 8.....	56.946.741
" 10.....	3.789.394
" 11	135.583.151
" 12.....	36.003.450
" 13.....	102.891.672
" 14.....	42.809.930
" 15.....	13.417.376
" 16.....	6.537.973
" 17.....	105.853.480
" 18.....	15.558.039
" 20.....	4.265.722
" 21.....	626.641
" 22.....	3.011.328
" 23.....	542.350
" 24.....	78.839.627
" 26.....	12.595.660
" 27.....	296.701.827
" 28.....	43.891.797
" 30.....	33.189.977
" 31.....	126.919.274
" 32.....	58.398.038

- 5 -

	Report.....	1.504.216.333
CHAPITRE	33.....	6.248.979
"	34.....	42.729.613
"	35.....	9.323.432
"	36.....	3.329.591
"	37.....	7.236.490
"	37bis.....	6.541.262
"	38.....	16.464.742
"	38bis.....	56.379.762
"	39.....	59.982.050
"	40.....	13.695.092
"	41.....	112.696.154
"	43.....	13.010.687
"	44.....	84.125.110
"	45.....	108.451.109
"	46.....	3.797.088
"	48.....	254.493.249
"	49.....	109.973.216
"	51.....	55.002.079
"	52.....	31.776.834
"	54.....	57.268.347
"	55.....	95.420.322

Total des crédits annulés au Budget de Fonctionnement... 2.652.161.541

B.- BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	105.....	786
"	106.....	11.423.891
"	107.....	4.522.586.804

Total des crédits annulés au Budget d'Equipement..... 4.510.011.481

Total Général des crédits annulés..... 7.174.173.022 Frs.

MLK/

6

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DES FINANCES

COMPTE DEFINITIF DU BUDGET DE
LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

GESTION 1962/1963

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
Exposé des motifs et rapport de présentation	7 à 13
Tableau n° 1 (Recettes).....	14
Tableau n° 2 (Dépenses).....	15
Comparaison Générale entre les Recettes et les Dépenses.....	17
Situation du Compte 108-01 (Caisse de Réserve) au 30 Juin 1963 et comptes spéciaux du Trésor.	18 à 23
Tableau origine des Crédits.....	24 à 28
Situation définitive des Recettes et des Dépenses	29 à 36

/MLK

REPUBLIQUE DU SENEGALMINISTERE DES FINANCES

Exposé des motifs et rapport de
présentation du compte définitif du Budget de
République du Sénégal - Gestion 1962/1963.-

J'ai l'honneur de vous présenter le compte définitif des
Recettes et des Dépenses du Budget de la République du Sénégal,
Gestion 1962/1963.

Les résultats des opérations comptables constatées en con-
formité avec les écritures du Trésorier Général du Sénégal, sont
les suivantes :

Recettes.....	36.262.379.893 Frs
Dépenses.....	35.390.231.893 "

Excédent de recettes sur les Dépenses de	872.148.000 Frs
=====	

Cet excédent de recettes sur les dépenses se répartit
comme suit :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Recettes.....	34.547.800.222 Frs
Dépenses.....	29.888.625.655 "

Excédent de recettes.....	4.659.174.567 Frs
=====	

BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Recettes.....	1.714.579.671 Frs
Dépenses.....	5.501.606.238 "

Excédent des Dépenses.....	3.787.026.567 Frs
=====	

RECETTES ORDINAIRES1°/ BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 1er.- Impôts forfaitaires sur le revenu

Titres émis.....	1.811.227.964
Prévisions budgétaires.....	991.000.000
Recouvrements.....	1.023.165.625

d'où une plus value de 32.165.625 provenant
surtout de la taxe sur le bétail.

CHAPITRE 2.- Impôts proportionnels et progressifs
sur le revenu Titres émis.....

Prévisions budgétaires.....	6.075.554.725
Recouvrements.....	4.050.000.000
	4.160.305.583

d'où une plus value de 110.305.583 qui affecte
principalement des impôts cédulaires, de l'impôt
général

<u>CHAPITRE 3.- Contribution mobilière</u>		
Titres émis.....	410.865.268	
Prévisions budgétaires.....	180.000.000	
Recouvrements.....	111.627.895	

d'où une moins value de 68.372.105

<u>CHAPITRE 4.- Impôts fonciers</u>		
Titres émis.....	1.377.725.201	
Prévisions budgétaires.....	500.000.000	
Recouvrements.....	590.525.541	

d'où une plus-value de 90.525.541 provenant surtout de la contribution foncière sur la propriété bâtie et de la taxe sur les biens de main morte

<u>CHAPITRE 5.- Patentes et Licences</u>		
Titres émis.....	1.269.339.100	
Prévisions budgétaires.....	420.000.000	
Recouvrements.....	394.578.527	

d'où une moins value de 25.421.473 provenant des recettes des Patentes.

<u>CHAPITRE 6.- Droits à l'Importation</u>		
Titres émis.....	6.116.954.956	
Prévisions budgétaires.....	5.730.000.000	
Recouvrements.....	5.796.466.281	

d'où une plus value de 66.466.281 provenant des droits de douane et des droits fiscaux à l'importation.

<u>CHAPITRE 7.- Taxe de consommation intérieure</u>		
Titres émis.....	4.180.921.929	
Prévisions budgétaires.....	2.979.000.000	
Recouvrements.....	3.289.863.207	

d'où une plus value de 310.863.207 provenant principalement de la taxe sur les produits de fabrication locale et de la taxe sur les boissons alcoolisées.

<u>CHAPITRE 8.- Taxe sur les transactions et taxes à la production</u>		
Titres émis.....	15.004.844.708	
Prévisions budgétaires.....	11.998.000.000	
Recouvrements.....	12.919.526.539	

d'où une plus value de 921.526.539 provenant de la taxe sur le chiffre d'affaires, de la taxe forfaitaire à l'exportation et à l'importation.

<u>CHAPITRE 9.- Droits à l'exportation</u>		
Titres émis.....	2.417.293.493	
Prévisions budgétaires.....	2.266.000.000	
Recouvrements.....	2.382.587.314	

d'où une plus value de 116.587.314 provenant des droits fiscaux à l'exportation.

<u>CHAPITRE 10.- Taxes de recherche et de conditionnement</u>		
Titres émis.....	269.626.805	
Prévisions budgétaires.....	274.000.000	
Recouvrements.....	263.800.004	

<u>CHAPITRE 12.-</u> Droits et taxes accessoires	
Titres émis.....	97.543.766
Prévisions budgétaires.....	85.000.000
Recouvrements.....	97.452.333

d'où une plus value de 12.452.333 provenant des droits de statistique à l'importation et à l'exportation.

<u>CHAPITRE 13.-</u> Droits d'Enregistrement	
Titres émis.....	672.376.468
Prévisions budgétaires.....	460.000.000
Recouvrements.....	672.376.468

d'où une plus value de 212.376.468 francs.

<u>CHAPITRE 14.-</u> Droits de timbre	
Titres émis.....	371.165.882
Prévisions budgétaires.....	350.000.000
Recouvrements.....	371.075.807

d'où une plus value de 21.075.807 francs.

<u>CHAPITRE 15.-</u> Taxes diverses et taxes pour services rendus.	
Titres émis.....	56.883.366
Prévisions budgétaires.....	50.000.000
Recouvrements.....	49.369.238

d'où une moins value de 630.762 provenant des taxes diverses pour services rendus.

<u>CHAPITRE 16.-</u> Revenu du Domaine Immobilier	
Titres émis.....	109.176.712
Prévisions budgétaires.....	61.000.000
Recouvrements.....	96.493.111

d'où une plus value de 35.493.111 frs. provenant de l'occupation du Domaine Privé.

<u>CHAPITRE 17.-</u> Revenus du Domaine Forestier	
Titres émis.....	76.958.492
Prévisions budgétaires.....	59.000.000
Recouvrements.....	76.958.492

d'où une plus value de 17.958.492 frs provenant des taxes forestières, exploitations en régie et redevances de chasse.

<u>CHAPITRE 18.-</u> Revenus du Domaine Minier	
Titres émis.....	25.187.121
Prévisions budgétaires.....	20.000.000
Recouvrements.....	25.183.921

d'où une plus value de 5.183.921 frs.

<u>CHAPITRE 19.-</u> Revenus du Domaine Mobilier	
Titres émis.....	32.928.122
Prévisions budgétaires.....	18.000.000
Recouvrements.....	32.807.656

d'où une plus value de 14.807.656 frs.

<u>CHAPITRE 20.-</u> Revenus des valeurs mobilières	
Titres émis.....	37.577.806
Prévisions budgétaires.....	3.000.000
Recouvrements.....	37.577.806

d'où une plus value de 34.577.806 frs.

- 10 -

<u>CHAPITRE 22.- Recettes des Exploitations Industrielles</u>		
Titres émis		201.231.696
Prévisions budgétaires		366.000.000
Recouvrements		176.404.006

d'où une moins value de 139,595,994 Frs qui affecte principalement les services suivants :

Subdivision des Parcs et Jardins de DAKAR
 Subdivision d'outillage de THIES, Ateliers généraux des T.P. et l'ancien garage Central de DAKAR.

<u>CHAPITRE 23.- Recettes diverses des autres services</u>		
Titres émis		540.123.869
Prévisions budgétaires		562.000.000
Recouvrements ;		422.855.407

d'où une moins value de 139.144.593 provenant surtout du produit des cessions.

<u>CHAPITRE 24.- Produits divers et accidentels</u>		
Titres émis	1.062.997.079	
Prévisions budgétaires	342.000.000	
Recouvrements	789.937.761	

d'où une plus value de 447.937.761 Frs provenant des produits divers et accidentels.

<u>CHAPITRE 25.- Contributions et subventions du budget de la République Française</u>		
Titres émis		154.072.636
Prévisions budgétaires		135.000.000
Recouvrements		149.610.203

d'où une moins value de 35.339.792 Frs.

<u>CHAPITRE 26.- Contributions, Subventions et Fonds de Concours des budgets des Etats d'Afrique</u>		
Titres émis		27.174.672
Prévisions budgétaires		19.000.000
Recouvrements		5.252.413

d'où une moins value de 13.747.587 Frs provenant des contributions des Etats de l'Afrique Occidentale.

<u>CHAPITRE 27.- Contributions, Subventions et Participations de collectivités et Etablissements Publics.</u>		
Titres émis		712.495.572
Prévisions budgétaires		323.744.000
Recouvrements		385.951.432

d'où une moins value de 437.792.563 frs, qui affecte les participations, en particuliers les remboursements par la Commune de DAKAR des dépenses du service de nettoyage et des frais d'entretien des lieux publics.

<u>CHAPITRE 28.- Contributions, Participations d'organismes publics et particuliers</u>		
Titres émis		10.317.494
Prévisions budgétaires		18.500.000
Recouvrements		2.535.437

..//..

- 11 -

d'où une moins value de 15.964.563 frs provenant de la participation de la Cie des EEOA aux frais de contrôle.

<u>CHAPITRE 29.</u> - Remboursement de prêts et avances	
Titres émis	723.192.757
Prévisions budgétaires	3.500.000
Recouvrements	223.512.210

d'où une plus value de 220.012.210 frs, affectant les remboursements d'avances.

<u>CHAPITRE 30.</u> - Prélèvements sur la Caisse de Réserve pour dépenses de fonctionnement	
Titres émis	277.400.000
Prévisions budgétaires	290.000.000
Recouvrements	-

2° RECETTES EN CAPITAL

<u>CHAPITRE 102.</u> - Emprunts	
Titres émis	502.333.054
Prévisions budgétaires	4.000.000.000
Recouvrements ;	502.333.054

d'où une moins value de : 3.497.666.946 frs provenant en partie du Prêt de la République Fédérale Allemande et des émissions de bons d'équipement non réalisés.

<u>CHAPITRE 103.</u> - Aide Financière Etrangère	
Titres émis	212.246.617
Prévisions budgétaires	1.140.000.000
Recouvrements	212.246.617

d'où une moins value de : 927.753.333 Frs.

<u>CHAPITRE 108.</u> - Prélèvement sur la Caisse de Réserve	
Titres émis	1.000.000.000
Prévisions budgétaires	2.000.000.000
Recouvrements	1.000.000.000

d'où une moins value de 1.000.000.000 frs.

D E P E N S E S

Le tableau 2 fait ressortir pour le Budget de fonctionnement les paiements effectués par nature de dépenses.

C O N C L U S I O N S

Pour la première fois et à la suite de la modification Constitutionnelle du 12 Novembre 1961 de l'intervention de la loi organique relative aux lois de finances et de la loi n° 61-32 relative au premier plan quadriennal, la loi de Finances n° 62-49 du 20 Juin 1962 couvre une période qui ne correspond plus à l'année civile mais s'étend du 1er Juillet 1962 au 30 Juin 1963.

Malgré l'accroissement des dépenses de l'Economie Rurale, de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique, des Travaux Publics, Transports et Télécommunications, de la Santé Publique et la prise en charge de nouveaux services (service du Trésor, Office des Changes, Commissariat au Plan) ;

- 12 -

Malgré l'augmentation des dépenses de fonctionnement improductives
~~notamment les dépenses des Forces Armées qui ont augmenté de plus d'un~~
milliard de 1961 à 1962 ;

Malgré l'augmentation importante des dépenses d'Equipement dont le
chiffre de 5.501.606.238 frs qui n'avait jamais été atteint, traduit l'effort
et la volonté de la Nation.

.../...

- 13 -

Le Budget général du Sénégal gestion 1962/1963 a été exécutée dans des conditions satisfaisantes ce qui a permis de faire ressortir un excédent de recettes sur les dépenses de : 872.148.000 francs. L'excédent des dépenses sur les Recettes constaté au budget d'Equipement provient de ce que les emprunts d'un montant de 4 Milliards prévus au budget n'ont pas été réalisés.

Cet excédent de recettes sur les dépenses a été obtenu grâce aux mesures particulièrement courageuses prise par le Président de la République et l'Assemblée Nationale et notamment la suppression du budget de l'Etat d'un certain nombre de dépenses lors du Collectif voté le 30 Janvier 1963 à la création de la taxe de développement qui frappe tous les revenus professionnels dès lors qu'ils dépassent 360.000 francs par an et à la majoration des impôts directs résultant de l'amélioration des recouvrements due en partie à une plus grande efficacité des services.

R E C E T T E S

TABLEAU N° 1

CHAP:	N O M E N C L A T U R E	PREVISIONS BUDGETAIRES: PRIMITIVES	RECOUVREMENTS	DIFFERENCE en + et en -
1	Impôt forfaitaire sur le revenu	991.000.000	1.023.165.625	+ 32.165.625
2	Impôt proportionnels et progressif sur le revenu	4.050.000.000	4.160.305.583	+ 110.305.583
3	Contribution Mobilière	180.000.000	111.627.895	- 68.372.105
4	Impôts fonciers	500.000.000	590.525.541	+ 90.525.541
5	Patentes et Licences	420.000.000	394.578.527	- 25.421.473
6	Droits à l'importation	5.730.000.000	5.796.466.281	+ 66.466.281
7	Taxe de consommation intérieure	2.979.000.000	3.289.863.207	+ 310.863.207
8	Taxe sur les transactions et taxes à la production	11.998.000.000	12.919.526.539	+ 921.526.539
9	Droits à l'exportation.	2.266.000.000	2.382.587.314	+ 116.587.314
10	Taxes de recherche et conditionnement	274.000.000	263.800.004	- 10.199.996
12	Droits et taxes accessoires	85.000.000	97.452.333	+ 12.452.333
13	Droits d'Enregistrement	460.000.000	672.376.468	+ 212.376.468
14	Droits de timbre	350.000.000	371.075.807	+ 21.075.807
15	Taxes diverses et taxes pour services rendus	50.000.000	49.369.238	- 630.762
16	Revenus du domaine immobilier	61.000.000	96.493.111	+ 35.493.111
17	Revenus du domaine forestier	59.000.000	76.958.492	+ 17.958.492
18	Revenus du domaine minier	20.000.000	25.183.921	+ 5.183.921
19	Revenus du domaine mobilier	18.000.000	32.807.656	+ 14.807.656
20	Revenus des valeurs mobilières	3.000.000	37.577.806	+ 34.577.806
22	Recettes des exploitations industrielles	366.000.000	176.404.006	- 189.595.994
23	Recettes diverses des autres services	562.000.000	422.855.407	- 139.144.593
24	Produits divers et accidentels	342.000.000	789.937.761	+ 447.937.761
25	Contributions, Subventions de la République Française	185.000.000	149.610.208	- 35.389.792
26	Contributions, Subventions, Ristournes et Fonds de concours des Etats de l'Afrique Occidentale	19.000.000	5.252.413	- 13.747.587
27	Contributions subventions et participations des collectivités et établissements publics	822.744.000	385.951.432	- 436.792.568
28	Contributions participations d'organismes publics et particuliers	18.500.000	2.535.437	- 15.964.563
29	Remboursement de prêts et avances	3.500.000	223.512.210	+ 220.012.210
30	Prélèvement sur la Caisse de Réserve pour dépenses de fonctionnement	290.000.000	-	- 290.000.000
	TOTAL.....	33.102.744.000	34.547.800.222	1.445.056.222

TABLEAU N° 2 - DEPENSES

NOMENCLATURE	CREDITS PRIMITIFS 1	CREDITS RECTIFIES 2	PAIEMENTS EFFECTUES 3	DIFFERENCE ENTRE LES COLONNES 2 & 3
Dettes exigibles	913.380.000	1.184.144.000	1.030.033.980	- 154.110.020
Dépenses de personnel	14.495.325.000	14.687.290.000	14.037.185.583	- 650.104.417
Dépenses de matériel	6.101.374.000	6.852.719.000	6.215.373.287	- 637.345.713
Dépenses de travaux	2.183.000.000	2.282.000.000	2.184.864.203	- 97.135.797
Dépenses diverses	6.799.665.000	7.248.887.000	6.421.168.602	- 827.718.398
T O T A L.....	30.492.744.000	32.255.040.000	29.888.625.655	-2.366.414.345

- 17 -

COMPARAISON GENERALE ENTRE LES RECETTES ET LES DEPENSES
DU BUDGET DE L'ETAT DU SENEGAL, GESTION 1962/1963.

Recettes	36.262.379.893
Dépenses	35.390.231.893

d'où un excédent de recettes sur les dépenses de	872.148.000 Frs =====

Certifié exact et conforme à mes écritures
Le Trésorier Général

René N'DIAYE

ARRETE en recettes à la somme de : TRENTE SIX MILLIARDS DEUX CENT SOIXANTE DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT TREIZE FRANCS et en Dépenses à la somme de : TRENTE CINQ MILLIARDS TROIS CENT QUATRE VINGT DIX MILLIONS DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT TREIZE FRANCS d'où il ressort un excédent de recettes sur les dépenses de : HUIT CENT SOIXANTE DOUZE MILLIONS CENT QUARANTE HUIT MILLE FRANCS.

Par procuration de M. René N'DIAYE
Le premier fondé de pouvoirs

LACROIX

- 18 -

TRESORERIE GENERALE
 DAKAR

G E S T I O N 1 9 6 2 - 6 3

S I T U A T I O N
 DU COMPTE 108-01
 " CAISSE DE RESERVE EN NUMERAIRE "
 AU 30 JUIN 1963

Balance d'entrée au 1er Juillet 1962	=	2.745.810.726
Crédits de la gestion 1962-63	=	340.243.593

		3.086.054.319
Débits de la gestion 1962-63		1.000.000.000

<u>Solde créditeur au 30 Juin 1963</u>	=	2.086.054.319

CERTIFIE EXACT :
 LE TRESORIER GENERAL.
 Par procuration

LACROIX

TRESORERIE GENERALE
DAKAR

SITUATION AU 30 JUIN 1963

VALEURS EN PORTEFEUILLE

COMPTE 147-01 - Valeurs appartenant à l' E T A T

<u>NATURE DES VALEURS</u>		
<u>I.- SOCIETE IMMOBILIERE DE LA RUE VINEUSE</u>		
- 2 certificats n°s 1 et 2		5.000.000
- 4 - n°s 3 à 6		5.000.000
- 2 - n°s 7 et 8		1.250.000
- 3 - n°s 9 à 11		750.000
- 2 - n°s 12 et 13		250.000
- 2 - n°s 14 et 15		100.000
		<u>12.350.000</u>
<u>II.- SOCIETE D'ETUDES DU THON</u>		
- 600 parts sociales de 5.000 Frs n°s 1 à 600		3.000.000
<u>III.- PARTICIPATION AU CAPITAL SOCIAL DE LA B.S.D.</u>		
- 550 actions de 1.000.000 chacune		550.000.000
<u>IV.- CAISSE AUTONOME DE LA RECONSTRUCTION</u>		
- 1 nominatif n° B - 1 118 859 à 6 ans		56.000
- 1 nominatif n° C - 1 118 859 à 9 ans		56.000
		<u>112.000</u>
<u>V.- RENTE PERPETUELLE 5%</u>		
- 1 Extrait d'inscription n° 6 533 Vol. 9		75.000
		<u>565.537.000</u>
A reporter		

	Report:	565.537.000
<hr/>		
<u>VI.- PHOSPHATES DE TAIBA</u>		
Certificat d'inscription n° 96 de 16.675 actions de 5.000 frs.		83.375.000
5% de la valeur nominale des actions de TAIBA		4.170.000
		<hr/> 87.545.000
<hr/>		
<u>VII.- COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION</u>		
1 certificat n° 577 de 19.705 actions de 2.500 frs		49.262.500
<hr/>		
<u>VIII.- SOCIETE AFRICAINE IMMOBILIERE ET HOTELIERE</u>		
1 certificat n°s 4 de 6 923 actions (n°s 3001 à 9923)		69.230.000
1 certificat n° 23 de 2 300 actions (n°s 11547 à 13846)		23.000.000
2 certificats n°s 501 et 503 de 3.500 actions (n°s 1 à 2000 et IO 001 à 11.500)		35.000.000
		<hr/> 127.230.000
<hr/>		
<u>IX.- ENERGIE - A.O.F.</u>		
1 certificat n° 15 de 100 actions de 10.000 frs (n°s 4 591 à 4 690)		1.000.000
1 -"- n° 67 de 88 actions de 10.000 Frs -n°s 14 883 à 14 970-		880.000
		<hr/> 1.880.000
<hr/>		
<u>X.- SOCIETE IMMOBILIERE DU CAP VERT</u>		
1 certificat n° 25 de 300 actions		3.000.000
1 - n° 70 de 3292 actions		32.920.000
1 - n° 71 de 1500 actions		15.000.000
1 - n° 4 de 6350 actions		63.500.000
1 - n° 5 de 10000 actions		100.000.000
1 - n° 6 de 17780 actions		177.800.000
		<hr/> 392.220.000
<hr/>		
<u>XI.- CREDIT DU SENEGAL</u>		
Participation au capital		
- du 12.6.57		50.000.000
- du 6.2.59		25.000.000
- du 3.2.60		50.000.000
		<hr/> 125.000.000
<hr/>		
<u>TOTAL GENERAL</u>		
du C/147-01 :		1.348.674.500

- 22 -

COMPTES	LIBELLE DES COMPTES	TOTAUX AU 30 JIUN 1963		SOLDE	: Numéros des comptes : dans la nouvelle : nomenclature : déc.8891 du 14/6/ : 63
		DEBIT	CREDIT		
111-01:	Fonds d'approvisionnement des magasins.....	599.011.921	324.365.026	274.646.895	: 30 - 21
113-03:	Liquidation des opérations du second plan Fides.....	18.896.451	55.303.096	36.406.645	: 30 - 07
113-32:	Investissements sur Aide Financière de la Rép. Française	1.431.643.064	1.378.576.261	53.066.803	: 30 - 05
113-42:	Recettes à imputer p/c Inv. sur Aide Financière de la	:	:	:	:
:	République Française.....	-	74.084	74.084	: 31 - 01
113-51:	Dépenses du c/inv. sur Aide Fin. RF. à annuler par suite	:	:	:	:
:	de reversement de fonds.....	1.512.560	1.512.560	-	: 32 - 10
115-01:	Fonds d'Equip. Rural et de développement Ec. et social...	-	81.590.568	81.590.568	: 30 - 03
115-26:	Fonds Routier.....	1.003.537.715	1.256.297.526	252.759.811	: 30 - 02
115-100:	Fonds National de Retraites.....	292.318.362	1.107.601.013	815.282.651	: 30 - 01
115-101:	Liquidation des opérations de l'Ex-A.O.F.....	167.643.783	200.000.000	32.356.217	: 30 - 09
115-102:	- d° - Ex MALI.....	229.406.439	257.988.259	28.581.820	: 30 - 10
116-01 :	Avances aux Etablissements publics.....	285.915.000	107.000.000	178.915.000	: 30 - 61
116-02 :	- à divers budgets et comptes.....	1.389.875.369	513.875.369	876.000.000	: 30 - 62
116-04 :	- à divers Org. et particuliers.....	5.509.074.262	2.771.561.724	2.737.512.538	: 30 - 64
116-21 :	Prêts aux Etablissements Publics.....	105.000.000	-	105.000.000	: 30 - 51
116-24 :	Prêts à div. org. et particuliers.....	745.471.000	16.827.500	728.643.500	: 30 - 53
116-30 :	Compte de règlement relatif à l'accord de paiement Séné-	:	:	:	:
:	galo-Guinéen.....	250.000.000	-	250.000.000	: 30 - 31
:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:

REPUBLIQUE DU SENEGAL

- 23 -

MINISTERE DES FINANCES

A.- ORIGINE DES CREDITSCompte Définitif
Gestion 1962/63

CHAP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résultant du budget voté	Total des crédits supplémentaires ouverts	Total des crédits annulés	Montant des crédits de base au règlement de l'exercice.	OBSERVAT
<u>A.- BUDGET DE FONCTIONNEMENT</u>						
1	Dette Publique	838.380.000	265.764.000	5.000.000	1.099.144.000	1er Coll
2	Pensions et Allocations Viagères	75.000.000	10.000.000		85.000.000	Loi n° 6
3	Assemblée Nationale (Personnel)	350.000.000	15.700.000		365.700.000	du 5 Fév
4	" " (Matériel)	221.000.000	38.800.000		259.800.000	
3bis.	Présidence de la République (Personnel)	46.554.000	9.156.000		55.710.000	1963
4bis.	" " " (Matériel)	124.680.000	26.856.000		151.536.000	
5	Présidence du Conseil (Personnel)	275.177.000	2.755.000		277.932.000	
6	" " (Matériel)	153.726.000	12.205.000		165.931.000	
7	Ministère des Affaires Etrangères (Pers.)	423.200.000	-	15.000.000	408.200.000	
8	" " " (Mat.)	334.304.000	1.550.000	12.800.000	323.054.000	
9	Ministère de la Défense Nationale (Pers.)	973.355.000	84.000.000	-	1.057.355.000	
	" " (Mat.)	942.238.000	200.000.000	-	1.142.238.000	
	le l'Intérieur (Personnel)	2.955.364.000	-	-	2.955.364.000	
	" (Matériel)	676.092.000	56.900.000	-	732.992.000	
13	Ministère de la Justice (Personnel)	433.714.000	-	15.660.000	418.054.000	
14	" " (Matériel)	72.210.000	66.800.000	2.659.000	136.351.000	
15	Ministère de la Fonction Publique (Pers.)	124.088.000	9.664.000	5.277.000	128.475.000	
	A REPORTER	9.019.082.000	800.150.000	56.396.000	9.762.836.000	
				/..	

CHAP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résultant du budget voté	Total des crédits supplémentaires ouverts	Total des crédits annulés	Montant des crédits servant de base au règlement de l'exercice.	OBSERVATIONS
	REPORTS	9.019.032.000	800.150.000	56.396.000	9.762.836.000	
16	Ministère de la Fonction Publique (Matér.)	26.100.000	10.029.000		36.129.000	
17	Ministère des Finances (Personnel)	1.101.139.000	16.440.000	35.146.000	1.082.483.000	
18	" " (Matériel)	169.610.000	11.008.000	1.600.000	179.018.000	
19	Ministère du Commerce de l'Industrie (Pers.)	112.706.000	1.000.000		113.706.000	
20	" " (Matériel)	41.660.000	6.900.000		48.560.000	
21	Ministère de l'Assistance et Coopération Technique (Personnel)	38.716.000		7.400.000	31.316.000	
22	" " (Matériel)	9.252.000		1.308.000	7.944.000	
23	Ministère de l'Economie Rurale (Personnel)	776.466.000	29.388.000		805.854.000	
24	" " (Matériel)	349.330.000	33.900.000		382.330.000	
25	Ministère des Travaux Publics (Personnel)	1.046.219.000	23.555.000		1.069.774.000	
26	" " (Matériel)	215.503.000	5.377.000		220.880.000	
27	Ministère de l'Education Nationale (Pers.)	2.617.459.000	30.355.000	33.027.000	2.614.787.000	
28	" " (Matériel)	449.474.000	31.071.000		480.545.000	
29	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (Personnel)	1.579.240.000	18.700.000	50.607.000	1.547.333.000	
	A reporter ...	17.552.006.000	1.016.973.000	185.484.000	18.383.495.000	

..//..

- 25 -

	Reports.....	17.552.006.000	1.016.973.000	185.484.000	18.383.495.000
30	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (Matériel)	1.028.952.000	11.950.000		1.040.902.000
31	Ministère de l'Enseignement Technique (Personnel)	405.767.000	5.100.000	9.200.000	401.667.000
32	" " (Matériel)	312.135.000	96.733.000		408.868.000
33	" de la Jeunesse et Sports (Personnel)	78.151.000			78.151.000
34	" " (Matériel)	166.810.000	22.550.000		189.360.000
35	" des Transports et Télécommunications (Personnel)	66.052.000		7.536.000	58.516.000
36	" " " (Matériel)	16.247.000		1.078.000	15.169.000
37	" de l'Information et de la Radio-diffusion (Personnel)	80.000.000			80.000.000
38	" de l'Information de la Radiodiffusion et de la Presse (Matériel)	84.600.000	100.000.000		184.600.000
37bis	Exploitations Industrielles (Personnel)	297.556.000	4.180.000		301.736.000
38bis	Exploitations Industrielles (Matériel)	298.189.000	561.000		298.750.000
39	Dépenses communes de personnel	714.352.000	120.825.000		835.177.000
40	Dépenses communes de matériel	409.262.000	38.500.000		447.762.000
41	Dépenses diverses	297.500.000	94.212.000		391.712.000
42	Fonds spéciaux.	112.000.000	100.000.000		212.000.000
43	Entretien des Bâtiments	767.000.000	99.000.000		866.000.000
44	Entretien des Routes	1.416.000.000			1.416.000.000
45	Contribution aux dépenses de l'Etat de collectivités et établissements publics	1.233.465.000	37.987.000		1.271.452.000
46	Provisions pour dépenses imprévues de l'Etat	50.000.000	31.000.000		81.000.000
	A reporter.....	25.386.044.000	1.779.571.000	203.298.000	26.962.317.000

CHAP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résultant du budget voté	Total des crédits supplémentaires ouverts	Total des crédits annulés	Montant des crédits servant de base au règlement de l'exercice.	OBSERVATIONS
	Reports	25.386.044.000	1.779.571.000	203.298.000	26.962.317.000	
48	Reversement à des collectivités et Etablissements publics	1.478.500.000			1.478.500.000	
49	Versements à des comptes et fonds spéciaux	1.341.200.000			1.341.500.000	
51	Subventions de fonctionnement à des collectivités ou organismes publics	1.276.500.000	12.100.000		1.288.600.000	
52	Subventions de fonctionnement à des organismes associations et oeuvres privées	355.500.000	32.000.000		387.500.000	
54	Bourses et secours scolaires	345.000.000	129.923.000		474.923.000	
55	Secours	310.000.000	112.000.000		322.000.000	
	Total des crédits du Budget de Fonctionnement	30.492.744.000	1.965.594.000	203.298.000	32.255.040.000	

- 27 -

CHAP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Crédits résultant du budget voté	Total des crédits supplémentaires ouverts	Total des crédits annulés	Montant des crédits servant de base au règlement de l'exercice	OBSERVATIONS
	<u>B.- BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT</u>					
105	Acquisition de matériel		38.820.719		38.820.719	
106	Participations et Dotations	320.000.000	83.400.000		403.400.000	
107	Contributions, Subventions, et Fonds de concours pour Equipement et Investissement	9.430.000.000	416.097.000	264.700.000	9.581.397.000	
	Total des crédits du Budget d'Equipement et d'Investissement	9.750.000.000	538.317.719	264.700.000	10.023.617.719	
	Total général des crédits	40.242.744.000	2.503.911.719	467.998.000	42.278.657.719	

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 MINISTERE DES FINANCES

SITUATION DEFINITIVE DES RECETTES ET DES DEPENSES
 GESTION 1962/1963

CHAP. :	NATURE DES PRODUITS PAR CHAPITRE	:PREVISIONS BUDGETAIRES : PRIMITIVES	: RECOUVREMENTS EFFECTUES	: OBSERVATIONS
:	<u>I.- RECETTES</u>	:	:	:
:	<u>A.- BUDGET DE FONCTIONNEMENT</u>	:	:	:
1 :	Impôts forfaitaires sur le revenu	991.000.000	1.023.165.625	:
2 :	Impôts proportionnels et progressifs sur le revenu	4.050.000.000	4.160.305.583	:
3 :	Contribution mobilière	180.000.000	111.627.895	:
4 :	Impôts fonciers	500.000.000	590.525.541	:
5 :	Patentes et licences	420.000.000	394.578.527	:
6 :	Droits à l'importation.	5.730.000.000	5.796.466.281	:
7 :	Taxes de consommation intérieure	2.979.000.000	3.289.863.207	:
8 :	Taxes de transaction et taxes à la production	11.998.000.000	12.919.526.539	:
9 :	Droits à l'exportation	2.266.000.000	2.382.587.314	:
10 :	Taxes de recherche et de conditionnement	274.000.000	263.800.004	:
12 :	Droits et taxes accessoires	85.000.000	97.452.333	:
13 :	Droits d'enregistrement	460.000.000	672.376.468	:
14 :	Droits de timbre	350.000.000	371.075.807	:
15 :	Taxes diverses et taxes pour services rendus	50.000.000	49.369.238	:
16 :	Revenus du domaine immobilier	61.000.000	96.493.111	:
17 :	Revenus du domaine forestier	59.000.000	76.958.492	:
18 :	Revenus du domaine minier	20.000.000	25.183.921	:
:		-----	-----	:
:	A reporter	30.473.000.000	32.321.355.886	:
:		:	:	:
:		:	:	:

- 29 -

CHAP. :	NATURE DES PRODUITS PAR CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES PRIMITIVES	RECouvreMENTS EFFEC- TUES	OBSERVATIONS
	Reports.....	30.473.000.000	31.321.355.886	
19 :	Revenus du domaine mobilier	18.000.000	32.807.656	
20 :	Revenus des valeurs mobilières	3.000.000	37.577.806	
22 :	Recettes des exploitations	366.000.000	176.404.006	
23 :	Recettes diverses des services	562.000.000	422.855.407	
24 :	Produits divers et accidentels	342.000.000	789.937.761	
25 :	Contributions, Subventions du budget de la Républi- que Française	185.000.000	149.610.208	
26 :	Contributions, Subventions, Ristournes et Fonds de concours des budgets, des Etats de l'Afrique Occi- dentale	19.000.000	5.252.413	
27 :	Contributions, Subventions et Participations des collectivités et des établissements publics	8.227.744.000	385.951.432	
28 :	Contributions, Participations d'organismes publics et particuliers	18.500.000	2.535.437	
29 :	Remboursements de prêts et d'avances	3.500.000	223.512.210	
30 :	Prélèvement sur la caisse de réserve pour dépenses de fonctionnement	290.000.000	-	
	Total des recettes du Budget de Fonctionnement	33.102.744.000	34.547.800.222	

- 30 -

CHAP.	NATURE DES PRODUITS PAR CHAPITRE	PREVISIONS BUDGETAIRES PRIMITIVES	RECouvreMENTS EFFECTUES	OBSERVATIONS
	RECETTES (Suite)			
	<u>B.- BUDGET D'EQUIPEMENT et d'INVESTISSEMENT</u>			
102	Emprunts	4.000.000.000	472.333.054 30.000.000	
103	Aide Financière Etrangère	1.140.000.000	212.246.617	
108	Prélèvement sur la Caisse de Réserve	2.000.000.000	1.000.000.000	
	Total Général des Recettes en Capital	7.140.000.000	1.714.579.671	

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DES FINANCES

CHAP. :	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	:Prévisions budgétaires : primitives	: Total des paiements : effectués	: OBSERVATIONS
:	II.- <u>DEPENSES</u>	:	:	:
:	A.- <u>BUDGET DE FONCTIONNEMENT</u>	:	:	:
1 :	Dette Publique	838.380.000	946.898.710	:
2 :	Pensions et allocations Viagères	75.000.000	83.135.270	:
3 :	Assemblée Nationale (Personnel)	350.000.000	365.700.000	:
4 :	" " (Matériel)	221.000.000	259.740.000	:
3bis :	Présidence de la République (Personnel)	46.554.000	50.041.772	:
4bis :	" " (Matériel)	124.680.000	144.505.864	:
5 :	Présidence du Conseil des Ministres (Personnel)	275.177.000	212.364.980	:
6 :	" " " (Matériel)	153.726.000	137.161.100	:
7 :	Ministère des Affaires Etrangères (Personnel)	423.200.000	343.562.418	:
8 :	" " " (Matériel)	334.304.000	266.107.259	:
9 :	Ministère de la Défense Nationale (Personnel)	973.355.000	1.150.271.572	:
10 :	" " " (Matériel)	942.238.000	1.138.448.606	:
11 :	Ministère de l'Intérieur (Personnel)	2.955.364.000	2.819.780.849	:
12 :	" " " (Matériel)	676.092.000	696.988.550	:
13 :	Ministère de la Justice (Personnel)	433.714.000	315.162.328	:
14 :	" " " (Matériel)	72.210.000	93.541.070	:
15 :	Ministère de la Fonction Publique (Personnel)	124.088.000	115.057.624	:
16 :	" " " (Matériel)	26.100.000	29.591.027	:
17 :	Ministère des Finances (Personnel)	1.101.189.000	976.629.520	:
18 :	" " " (Matériel)	169.610.000	163.459.961	:
19 :	Ministère du Commerce, de l'Industrie (Personnel)	112.706.000	128.238.035	:
:	" " " (Matériel)	41.660.000	44.294.278	:
:				:
:	A reporter	10.470.347.000	10.480.680.793	:

CHAP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Prévisions budgétaires primitives	Total des paiements effectués	OBSERVATIONS
21	Ministère de l'Assistance et Coopération Technique Reports (Personnel)	10.470.347.000	10.480.680.793	
22	" " " (Matériel)	38.716.000	30.689.359	
23	Ministère de l'Economie Rurale (Personnel)	9.252.000	4.932.672	
24	" " " (Matériel)	776.466.000	805.311.650	
25	Ministère des Travaux Publics (Personnel)	349.330.000	303.490.373	
26	" " " (Matériel)	1.046.219.000	1.184.685.013	
27	Ministère de l'Education Nationale (Personnel)	215.503.000	208.284.340	
28	" " " (Matériel)	2.617.459.000	2.318.085.173	
29	Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (Pers.)	449.474.000	436.653.203	
30	" " " (Matér.)	1.579.240.000	1.609.560.576	
31	Ministère de l'Enseignement Technique (Personnel)	1.028.952.000	1.007.712.023	
32	" " " (Matériel)	405.767.000	274.747.726	
33	Ministère de la Jeunesse et des Sports (Personnel)	312.135.000	350.469.962	
34	" " " (Matériel)	78.151.000	71.902.021	
35	Ministère des Transports et Télécommunications (Pers.)	166.810.000	146.630.387	
36	" " " (Matér.)	66.052.000	49.192.568	
37	Ministère de l'Information et Radiodiffusion (Pers.)	16.247.000	11.839.409	
38	" " " (Matér.)	80.000.000	72.763.510	
37bis	Exploitations Industrielles (Personnel)	84.600.000	168.135.258	
38bis	" " (Matériel)	297.556.000	295.194.738	
		298.189.000	242.370.238	
	A reporter.....	20.386.465.000	20.073.330.992	

- 34 -

REPUBLICQUE DU SENEGAL
 MINISTERE DES FINANCES

CHAP.	NOMENCLATURE BUDGETAIRE	Prévision Budgétaire res Primitives	Total des paiements effectués	OBSERVATIONS
	<u>B.- BUDGET D'EQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT</u>			
105	Acquisition de gros matériel	-	38.819.933	
106	Participations et Dotations	320.000.000	391.976.109	
107	Contributions Subventions et fonds de concours pour équipement et investissement	9.430.000.000	5.070.810.196	
	Total des Dépenses en Capital	9.750.000.000	5.501.606.238	
	Total Général des Dépenses	40.242.744.000	35.390.231.893	

- 35 -

RESULTATS DEFINITIFS DE LA GESTION 1962/1963

Total des Recouvrements	36.262.379.893
Total des Paiements	35.390.231.893

Excédent des recettes sur les Dépenses	872.148.000 Frs =====

Arrêté en recettes à la somme de : TRENTE SIX MILLIARDS DEUX CENT SOIXANTE DEUX MILLIONS TROIS CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT TREIZE FRANCS.

et en Dépenses à la somme de : TRENTE CINQ MILLIARDS TROIS CENT QUATRE VINGT DIX MILLIONS DEUX CENT TRENTE ET UN MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT TREIZE FRANCS.

d'où il ressort un excédent de

Recettes sur les Dépenses de : HUIT CENT SOIXANTE DOUZE MILLIONS CENT QUARANTE HUIT MILLE FRANCS.

Le Ministre des Finances

Jean C O L L I N